



DEPARTEMENT DE LA MARNE
VILLE DE SUIPPES



**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
09 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi neuf octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur EGON Jean-Raymond, Maire.

Présents : Martine GREGOIRE, Michel LAGUILLE, Roger LEFORT, Ilona MACOCHA, Alexia SZAMWEBER, Bénédicte BABILLOT, Nathalie SALL, Jacques JESSON, Céline THIÉRIION, Laurent GOURNAIL, Natacha BOUCAU, François COLLART, Didier HEINIMANN, Manuel ROCHA GOMES, Gérard LEFEVRE, Olivier MORAND, Françoise RENARD.

Absents excusés :

Madame Amandine KNEIP donne pouvoir à Madame Alexia SZAMWEBER
Monsieur Daniel DIEZ donne pouvoir à Monsieur Jacques JESSON
Monsieur Mickaël ROSE donne pouvoir à Madame Natacha BOUCAU
Monsieur Jacques BONNET donne pouvoir à Madame Bénédicte BABILLOT

Absents non excusés :

Monsieur Jacky MURRAU
Monsieur Philippe BRAZIER
Madame Elodie LANGLADE
Madame Véronique MALVY.
Monsieur Christophe SIMON.

Secrétaire de séance :

Monsieur le Maire invite l'assemblée à élire un secrétaire de séance : Mme. Nathalie SALL se porte volontaire pour remplir ces fonctions et est désignée secrétaire de séance.

Compte rendu de la séance du 04 septembre 2019 :

L'ensemble du Conseil Municipal, ayant pris connaissance du compte-rendu de la séance du 4 septembre 2019 dispense le secrétaire de séance de lire en intégralité le compte rendu inscrit sur le registre des délibérations.

Monsieur le Maire demande à chacun des conseillers présents s'ils ont des remarques ou observations à apporter au compte rendu de la séance précédente. Madame Martine Grégoire fait remarquer qu'à la page 2 du compte-rendu concernant le point n°2019-09-003 au 3^{ème} paragraphe

des annotations; il y a lieu de lire...44 inscrits à la maternelle Jules Ferry au lieu de 44 inscrits à la maternelle centre.

Le compte-rendu de la séance du 04 septembre 2019 a été adopté à la majorité des suffrages exprimés. Toutes les décisions prises sont adoptées.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour par l'ajout de deux points supplémentaires : une décision modificative n°2 budget principal Ville de Suippes et la création d'un poste pour accroissement saisonnier d'activité non permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet pour le service entretien et surveillance cantine. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Finances locales

N°2019-10-001 : Décision modificative n°1 budget principal Ville de SUIPPES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les mouvements constituant la décision modificative n°1 au budget principal de l'exercice 2019, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour chacune des sections, tel qu'il est détaillé ci-dessous :

Section d'investissement – Dépenses	
Crédit à ouvrir	Crédit à réduire
Chapitre 040 (opération d'ordre de transfert entre sections)	Chapitre 21 immobilisations corporelles
Article 13912 (Subventions d'investissement)	Article 2128 autres agencements et aménagement de terrains
+ 1 100.00 €	- 1 100.00 €
Total Dépenses d'investissement	0€
Section Fonctionnement – Recettes	
Crédit à ouvrir	Crédit à réduire
Chapitre 042 (opération d'ordre de transfert entre sections)	Chapitre 70 Vente de produits fabriqués, prestation de services
Article 777 (ordre quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat)	Article 7067 redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement
+1 100.00 €	- 1 100.00 €
Total Recettes de Fonctionnement	0€

N°2019-10-002 : Décision modificative n°2 budget principal Ville de SUIPPES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve les mouvements constituant la décision modificative n°2 au budget principal de l'exercice 2019, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour chacune des sections, tel qu'il est détaillé ci-dessous :

Section Fonctionnement – Dépenses	
Crédit à ouvrir	Crédit à réduire
Chapitre 014 (Atténuations de produits)	Chapitre 022 (dépenses imprévues)
Article 739223 (reversement PFIP)	Opération 01 (opérations non ventilables)
+23 100.00€	- 23 100.00 €
Total Recettes de Fonctionnement	0€

Monsieur le Maire explique aux membres présents que cette décision modificative concerne la répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales. Le montant à reverser par la Commune de Suippes s'élève à 23 078, 00 €.

N°2019-10-003 : admission en créance éteinte sur le budget principal 2019

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'admission en créance éteinte proposée par le comptable public pour un montant de 222 €.

Monsieur le Maire informe que la commission de surendettement a décidé d'imposer une mesure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire, et que cette mesure s'impose à l'ensemble des créanciers du dossier.

Madame Martine GREGOIRE avise le Conseil que selon les dires de la trésorerie ces créances demeurent juridiquement valables en la forme et au fond, et que l'action en recouvrement demeure possible si le débiteur revient à meilleure fortune.

Fonction publique

N°2019-10-004 : Suppression d'un poste permanent à temps non-complet

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal approuve la suppression à compter du 1^{er} novembre 2019 d'un poste à temps non-complet du grade d'adjoint technique territorial au sein du service entretien. Cette suppression est actée suite à un départ en retraite de l'agent en poste.

N°2019-10-005 : Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non-complet (plus de 10% du temps de travail assimilée à une suppression de poste)

Afin de pallier à un départ en mise en disponibilité d'un agent communal, les membres présents à l'unanimité approuvent la modification du temps de travail d'un agent permanent à temps non-complet, et supprimer le poste initial correspondant. Cette délibération se matérialise par la création d'un poste à 33/35^{ème} et la suppression d'un poste à 20/35^{ème}.

N°2019-10-006 : Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non-complet (plus de 10% du temps de travail assimilée à une suppression de poste)

Dans la continuité du point précédent, l'assemblée délibérante à la majorité de suffrages exprimés approuve la modification du temps de travail d'un agent permanent à temps non-complet, et supprimer le poste initial correspondant. Cette délibération se matérialise par la création d'un poste à 27.75/35^{ème} et la suppression d'un poste à 20/35^{ème}.

N°2019-10-007 : Modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non-complet (inférieur à 10% du temps de travail assimilée à une suppression de poste et sans impact sur l'affiliation à la CNRACL)

Dans le prolongement des deux points précédents, l'assemblée délibérante à l'unanimité approuve la modification du temps de travail d'un agent permanent à temps non-complet, et supprimer le poste initial correspondant. Cette délibération se matérialise par la création d'un poste à 35/35^{ème} et la suppression d'un poste à 32/35^{ème}.

Monsieur François COLLART s'interroge sur l'organisation des vacances scolaires des agents concernés par ces modifications. Madame Martine GREGOIRE répond que tous les agents qui interviennent dans les établissements scolaires sont invités à poser leurs congés pendant les vacances scolaires.

N°2019-10-008 : Création d'un poste pour accroissement saisonnier d'activité non permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet pour le service entretien et surveillance cantine

Suite à une procédure de recrutement infructueuse et dans l'attente d'un second appel à candidature, le conseil municipal à l'unanimité approuve la création d'un poste pour accroissement saisonnier d'activité non permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet pour le service entretien et surveillance cantine.

Monsieur le Maire explique que cette création de poste est la conséquence d'un désistement d'une candidate retenue pour ce poste dans le cadre des entretiens réalisés par la Commune.

Informations diverses :

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

Dérogation à la limitation de vitesse à 80 km/h : courrier envoyé au Président du conseil départemental

Suite immeuble 7 Victimes de la Guerre : un arrêté de mise en demeure a été remis en main-propre au propriétaire.

Réorganisation Services de la Direction Générale des Finances Publiques : un service de proximité dédié aux administrés et un service conseil dédié aux collectivités. Cette réorganisation est prévue début 2021 pour Suippes.

Calendrier de préparation du Débat d'Orientation budgétaire : Prochaine commission des finances prévue le 14 novembre prochain. Eu égard aux élections municipales de mars 2020, le DOB sera présenté et le budget voté avant cette échéance électorale.

Repas des aînés et colis de Noël : proposition de transfert de ces dépenses du budget ville vers budget CCAS. Monsieur Collart propose d'intégrer les Noces d'or.

Taxe d'aménagement : reversement de la part intercommunale des projets réalisés sur les ZAC.

Calendrier d'installation de bornes à recharges électriques : courant janvier 2021.

Signature de la convention de dématérialisation du bilan annuel avec la CAF

Avancement projet salle des fêtes : le programme des travaux et le calendrier prévisionnel seront présentés à la prochaine commission de travaux programmée le 29 octobre prochain.

Avancement des travaux de déploiement de la vidéo-protection : la réception est prévue le 15 octobre.

Point de situation sur le prix de vente des parcelles Chemin Sainte-Menehould : les membres de la commission travaux seront à nouveau invités à étudier ce point.

Dispositif Isolation des logements communaux à 0 € : Signature de la convention

Dispositif « bourse au B.A.F.A » : un groupe de travail au sein du CCAS sera mis en place. L'entrée en vigueur de ce dispositif est prévue après les élections municipales.

Dispositif « bourse au permis de conduire » : un groupe de travail au sein du CCAS sera créé afin d'étudier les modalités techniques et financières de ce nouveau dispositif.

Réseau Sport Santé Bien Être : Une réunion de présentation de ce dispositif a eu lieu le Jeudi 03 octobre en présence d'un référent du Réseau Sport Santé Bien Être, deux référents du CDOS et quelques présidents d'associations.

Visite de Bouzy effectuée le Jeudi 26 septembre.

Commission RH : prochaine réunion le 15 octobre.

Accueil Stagiaire Agent administratif polyvalent : le 1^{er} stagiaire arrive le lundi 14 octobre.

Immersion service Ressources humaines à la mairie de Fagnières

Dénomination école maternelle Centre : Madame Françoise RENARD fait lecture des propositions faites par les amis du vieux-Suippes. Le nom de Mlle Renée THIÉRY est retenu à l'unanimité. Ce point sera abordé à la commission éducation.

Bilan des Noces d'Or : deux 50 ans, deux diamants et une palissandre.

Bilan Repas des aînés : 189 inscrits : 17 conseillers – 19 RPS et 17 absents

Projet vidéo promotionnelle : des consultations sont en cours

Fibre optique : 37 poteaux seront installés.

Page Facebook : 460 membres

Invitation Visite Usine Cristal Union

Réception des Coréens le 1^{er} novembre avec la présence de l'ambassadeur coréen et éventuellement un Ministre.

Des dates à retenir :

Commission éducation : Lundi 14 octobre

Pot de départ Madame Galardon : Vendredi 18 octobre à 18h30

Commission travaux : 29 octobre à 18h00

Fête à Suippes : le 17 novembre

Prochain Conseil municipal : 13 novembre à 20h30

Le téléthon : le Week-end du 29 au 30 novembre.

Repas des employés municipaux : le 13 décembre à 19h00

Madame Bénédicte BABILLOT fait part aux membres présents des observations de Monsieur Jacques BONNET absent : concernant la circulation dans la rue neuve :

- projet d'interdiction à plus de 3.5 tonnes. Quid des camions (livraison fuel, travaux, déménagement..etc) ? peut-être ajouter « sauf livraisons et services ».
- Interdire les engins agricoles ne serait-il pas plus judicieux ?
- Mettre cette rue en sens unique dans le sens salle des fêtes-déchèterie serait plus efficace même si cela doit être plus contraignant et pénalisant pour les riverains.

Madame Bénédicte BABILLOT informe l'assemblée de la remarque de Madame Briscadieu qui pointe la difficulté de sortir de sa maison à cause des véhicules stationnés devant sa demeure. Elle sollicite la mise en place d'un miroir. Ce point sera abordé à la prochaine commission travaux.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h40.

VILLE DE SUIPPES

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice. (__27__)

Nombre de membres présents..... (__18__)

Nombre de suffrages exprimés.... (__22__)

VOTES : Pour..... (__)

Contre..... (__)

Abstentions..... (__)

Date de convocation : 03 OCTOBRE 2019.

Présenté par Monsieur le Maire,
A SUIPPES, le 03 OCTOBRE 2019.

Le Maire,

Jean Raymond EGON

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire
A SUIPPES, le 09 OCTOBRE 2019.

Les membres du Conseil Municipal,

M. EGON Jean-Raymond, **Maire**

Mme. GREGOIRE Martine, **1^{ère} Adjointe**

M. LAGUILLE Michel, **2^{ème} Adjoint**

M. LEFORT Roger, **3^{ème} Adjoint**

Mme. SZAMWEBER Alexia, **Conseillère déléguée**

Mme.MACOCHA Ilona **Conseillère déléguée**

Mme. BABILLOT Bénédicte

M. BONNET Jacques

Mme. BOUCAU Natacha

M. BRAZIER Philippe

M.COLLART François

M.DIEZ Daniel

Mme. RENARD Françoise

M. GOURNAIL Laurent

M. HEINIMANN Didier

M. JESSON Jacques

Mme. KNEIP Amandine

Mme. LANGLADE Elodie

M. LEFEVRE Gérard

Mme MALVY Véronique

M. MORAND Olivier

M. MURRAU Jacky

M. ROCHA GOMES Manuel

M. ROSE Mickael

Mme. SALL Nathalie

M. SIMON Christophe

Mme THIERION Céline